

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES MEMBRES SCIENTIFIQUES 2023

Le concours de recrutement des membres scientifiques de l'EFA s'est déroulé à Paris du 13 au 16 juin 2023, dans les locaux de la société DESKOPOLITAN, 226 bd Voltaire, 75012 Paris.

La commission, présidée par Olivier Picard, était constituée comme suit :

- Mme Méropi Anastasiadou-Dumont, Professeur d'histoire de la Grèce, INALCO.
- Mme Zofia Archibald, Lecturer in Classical Archaeology, University of Liverpool.
- M. Richard Bouchon, Professeur d'histoire et épigraphie grecques, Université Lyon 2.
- M. Christophe Giros, Maître de conférences d'histoire médiévale, Université Lyon 2.
- Mme Sandrine Huber, Professeure d'archéologie grecque, Université de Lille.
- M. Thomas Maloutas, Professeur émérite de géographie sociale, Université Harokopio-Athènes.
- Mme Laurianne Martinez-Sève, Professeur d'histoire grecque, Université de Lille, Directrice des études antiques et byzantines.
- M. Olivier Picard, Professeur émérite d'histoire grecque, Sorbonne Université, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- M. Gilles de Rapper, Directeur de recherches au CNRS, Directeur des études modernes et contemporaines à l'EFA.
- M. Didier Viviers, Professeur d'histoire grecque, Université Libre de Bruxelles, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique, Président du Conseil scientifique de l'EFA.

Les séances ont eu lieu en présence de la directrice de l'EFA, Mme Véronique Chankowski.

Pour le concours de recrutement de 2023, 14 candidatures ont été reçues. Deux postes étaient disponibles au recrutement pour l'année 2023.

La commission, après examen des dossiers, a retenu 9 candidatures pour l'admissibilité. Une candidate s'est désistée avant les épreuves orales. Au terme des auditions, et à l'issue du renouvellement des 7 membres de 1^{re} et 2^e année actuellement en poste, la commission a classé à l'unanimité 2 candidatures sur liste principale et 3 candidatures sur liste complémentaire.

La commission a apprécié le très haut niveau du concours, l'exemplarité de la forme des épreuves et la qualité des connaissances manifestées par les candidats, tant pour le grec ancien que pour les autres domaines d'étude des sources.